



Règles de comportement sur les pâturages

Modules pour les acteurs du tourisme et les agriculteurs ayant des contacts avec des touristes / clients

A Textes Courts

1) Règles de comportements généraux dans les pâturages

- Restez à distance des animaux de rente et des chiens de protection
- Laissez votre chien à la maison ou tenez-le en laisse
- Descendez du vélo, ralentissez le pas
- Fermez les portails des pâturages
- En cas de doute, il est conseillé de faire demi-tour

2) Règles de comportement vis-à-vis des vaches allaitantes

- Restez à distance des bovins
- Ne touchez jamais les veaux
- Tenez votre chien en laisse

3) Règles de comportements dans les régions avec une forte présence de loups

- Prudence lors des rencontres avec tous les bovins
- Prudence accrue avec les chiens de compagnie (si possible ne pas les emmener à proximité des animaux de rente)

4) Règles de comportement vis-à-vis des chiens de protection

- Contournez les troupeaux
- N'emmenez pas, si possible, votre chien de compagnie
- Descendez du vélo, ralentissez le rythme de la marche

B Textes explicatifs

Il arrive que les chemins de randonnée passent à travers de pâturages. Lorsque vous pénétrez dans un pâturage, il est indispensable de faire attention aux troupeaux (vaches, moutons ou chiens de protection) et à leur comportement. Le respect d'un certain nombre de règles de base permet d'assurer que les éventuelles rencontres entre promeneurs et animaux se déroulent en toute sérénité.

B1) Informations sur les troupeaux de vaches allaitantes

Respectez les vaches allaitantes

Comme ils sont mignons, ces petits veaux qui broutent au milieu du troupeau, tout près du chemin de randonnée ! On en oublierait presque que l'on pénètre sur leur territoire, lorsqu'on s'approche d'eux ou que l'on souhaite les caresser. Les vaches allaitantes, qui peuvent peser jusqu'à 600 kg, défendent leurs petits contre tout ce qu'elles ressentent comme une agression. Les formes d'élevage, en stabulation libre ou en plein air, font que l'on rencontre de plus en plus de bovins (veaux, vaches et taureaux) dans les pâturages.

Tenez votre chien en laisse

Dans les troupeaux de vaches dites allaitantes, vaches, veaux et taureaux peuvent paître dans un même pâturage, ce qui est dans leur nature. Rencontrer un troupeau de vaches expose surtout les chiens à un danger accru. Dans la nature, les loups s'attaquent aux veaux. Même domestiqués, les bovins ont conservé un fort instinct protecteur, contre tout qui ressemble à un loup.

Lorsque c'est possible, contournez lentement et calmement les troupeaux et évitez-les, car les vaches n'attaquent pas seules, mais en groupe.

Règles de comportement en présence de bovins

Lorsque vous pénétrez dans un pâturage...

Consultez les panneaux d'information. Gardez votre calme et n'effrayez pas les animaux. Refermez le portail et ne vous écartez pas du chemin de randonnée qui traverse le pâturage. En général, les vaches sont curieuses mais pas dangereuses.

Si des vaches vous bloquent le passage...

Conservez votre calme. Restez si possible sur le chemin de randonnée. Si des vaches s'y trouvent, gardez vos distances et contournez le troupeau plutôt que d'y passer au-travers. N'effrayez pas les animaux et ne leur tournez pas le dos.

Si votre chien vous accompagne...

Tenez-le en laisse et maîtrisez-le. Les chiens attirent davantage l'attention des vaches, des veaux et des taureaux et déclenchent chez eux un comportement de défense. Contournez le troupeau, en empruntant la direction inverse que celle prise par les vaches, de manière à ce que votre chien ne soit pas visible. Si des vaches attaquent votre chien alors qu'il est en laisse, détachez-le afin qu'il puisse s'enfuir. Un chien est souvent assez rapide pour éviter une attaque de vache.

Si les vaches adoptent un comportement menaçant ou agressif...

Les vaches ont un comportement menaçant lorsqu'elles lèvent et baissent successivement la tête, écument, trépigment et beuglent. Sachez reconnaître ces signaux d'alerte et quittez le pâturage lentement, sans tourner le dos aux animaux. Les vaches se sentent menacées par les mouvements rapides.





B2) Informations sur le chiens de protection des troupeaux

Respecter les chiens de protection des troupeaux

Le retour des grands carnivores comme le loup, l'ours et le lynx oblige les agriculteurs à renforcer les mesures de protection des animaux de rente. On compte près de 200 chiens de protection en Suisse, qui travaillent de manière autonome et instinctive. Les chiens de protection sont très imposants et abordent avec méfiance les éléments inconnus - les randonneurs en font partie – se trouvant à proximité de leur troupeau. Ils agissent de manière à les en éloigner jusqu'au moment où ils sont sûrs qu'ils ne représentent plus aucune menace. Il faut respecter les chiens de protection qui font leur travail et déranger le moins possible le troupeau et les chiens.

Pas de chien de compagnie dans les troupeaux protégés

Une rencontre entre un chien de protection gardant son troupeau et un chien de compagnie peut être à haut risque. Les chiens de compagnie, en tant que proche parent des loups, sont généralement chassés du troupeau par les chiens de protection de manière beaucoup plus déterminée que les humains. Lors d'une randonnée dans une région avec une présence possible de chiens de protection, il est déconseillé d'y emmener son chien. Si, malgré tout, on est accompagné de son chien de compagnie, il doit toujours être tenu en laisse, à proximité d'un troupeau protégé. Si possible il faut lentement et calmement contourner le troupeau.

Où se trouvent-ils?

Visualisez les alpages marqués en jaune. Cette couleur signale les zones actuellement protégées par des chiens. Sur la carte www.geomap.admin.ch - sélectionnez « Alpages protégés par des chiens » ou sur l'app SuisseMobile, sous « Nature / paysage »

Les règles de comportement en présence de chiens de protection

Lorsque vous arrivez sur un pâturage protégé par des chiens de protection des troupeaux

Un panneau vous indique la présence des chiens, prenez connaissance des informations qu'il contient. Restez calme, n'effrayez pas les animaux et ne prenez pas peur. Si vous circulez à vélo, descendez-en et poussez-le ; en tant que randonneur, ralentissez le pas.

Si un chien de protection des troupeaux aboie, court dans votre direction et vous barre le passage

Restez calme et laissez du temps au chien pour qu'il évalue la situation. Gardez vos distances avec les animaux et évitez de provoquer le chien, que ce soit avec un bâton ou des mouvements brusques. Dès que le chien a accepté votre présence et qu'il s'est calmé, continuez lentement votre chemin. Si possible, contournez le troupeau. Ne donnez pas à manger aux chiens et ne le caressez pas.

Si vous êtes accompagné par votre chien de compagnie

Les chiens de compagnie génèrent des réactions plus fortes de la part des chiens de protection des troupeaux. Tenez votre chien en laisse et gardez-le sous contrôle. N'essayez

pas de traverser un troupeau protégé avec votre chien, contournez-le. En cas de doute, faites demi-tour. Dans le cas où un chien de protection attaque votre chien alors qu'il est en laisse, lâchez votre chien et n'essayez pas de les séparer.

Si vous trouvez que le chien de protection des troupeaux est menaçant

Evitez de le regarder dans les yeux et ne lui tournez pas le dos. Si le chien de protection des troupeaux ne se calme pas après une longue période, bien que vous attendiez calmement à distance du troupeau, rebroussez chemin.



Vous trouverez toutes les informations, pictogrammes adresses de contacte sous ce [lien](#).

C Sources:

Textes courts

- 1) Propre compilation
- 2) Dépliant «Les vaches allaitantes gardent leurs veaux – *gardez votre distance!*» publié par la Prévention Agricole (SPAA), Vaches Mères Suisse, Suisse Rando et L'Union Suisse des Paysans (USP)
- 3) Propre compilation
- 4) Dépliant «Les chiens de protection gardent leur troupeau Gardez vos distances svp!» publié par la Prévention Agricole (SPAA), Chiens de protection de troupeaux Suisse, Suisse Rando et L'Union Suisse des Paysans (USP)

Textes explicatifs:

- 1) Site Internet de Suisse Rando: <https://www.suisse-rando.ch/fr/randonnee/securite/troupeaux-de-vaches-allaitantes>
- 2) Site Internet de Suisse Rando: <https://www.suisse-rando.ch/fr/randonnee/securite/chiens-de-protection-des-troupeaux>